Organisme de formation : ARCHE TALENTS

SIRET : 39179046600083

Référence et Intitulé : ATETR1-1 - Stage d'intégration transaction : cadre légal - mandat - visite

Durée : 01h00

Type : Module E-Learning

Public :

Les Négociateurs, Assistants et Animateurs Transaction

Objectifs pédagogiques :

1. Identifier les principales règles juridiques encadrant l'activité d'agent immobilier.
2. Rédiger un mandat conforme aux exigences légales de forme et de fond en vérifiant les informations et documents nécessaires à sa validité.
3. Mettre en pratique l'obligation de rendre compte au mandant en utilisant correctement le bon de visite et le compte-rendu de visite.

La formation vous conduira sur le terrain à appliquer la réglementation immobilière, rédiger des mandats conformes et utiliser le bon de visite pour rendre compte au client.

Pré-requis :

Aucun

Contenu :

Cadre légal de l'activité d'agent immobilier

1. Textes applicables
2. Champ d'application
3. Détention obligatoire de certains documents
4. Devoir de conseil, de vérification et de renseignement

Le mandat

1. Définitions et différents types de mandat
 1. Définitions
 2. Les différents mandats
 3. A quoi sert le mandat ?
2. Formalisme du mandat

1. Mandat précédé d'une information précontractuelle (DIP)
2. Mandat écrit en double original
3. Inscription au registre des mandats de transaction
4. Types de signatures

3. Liste des documents à réunir avant la signature du mandat
4. Contenu du mandat de vente
 1. Le mandant
 2. La désignation du bien
 3. Le prix
 4. La durée
 5. La rémunération du mandataire
 6. Les conditions du mandat
 7. Les date et lieu de signature
5. Faculté de rétractation
6. Avenant au mandat

L'obligation de rendre compte : bon de visite et compte-rendu de visite

1. Bon de visite
2. Compte-rendu de visite

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Formation 100% en ligne (e-learning)
Avec textes et quiz interactifs.
Accessible 24h/24 et disponible sur le compte Apprenant dès l'achat.
Expert métier : Bénédicte BRUNEAU - Juriste Transaction

Coordonnées pour support :
- E-mail : formation@arche-talents.com
- Téléphone : 02 47 70 14 84 (du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h)

Moyens d'évaluation :

Quiz à chaque étape complétés par un quiz final.
Feedback immédiat.
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

Matériel nécessaire :

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion Internet.

Navigateur recommandé : Chrome.

Accessibilité PSH :

Référentiel : RGAA 4.1.2.

Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations e-learning, contactez notre référente handicap, Mélody GENET (02 47 70 16 12 – formation@arche-talents.com).

Nous étudierons avec vous les solutions d'adaptation possibles.

Le tarif de la formation est consultable en ligne sur notre site Arche Talents